

# Biodiversité: l'état d'urgence

<https://lejournalejournal.cnrs.fr/articles/biodiversite-letat-durgence>

29.03.2018, par [Anne-Sophie Boutaud](#)

*L'IPBES, le « Giec de la biodiversité », vient de rendre publics ses cinq rapports lors de sa 6e session plénière qui s'est achevée le 24 mars à Medellín, en Colombie. À travers cette synthèse des connaissances scientifiques actuelles sur la biodiversité, les experts dressent un panorama alarmant de l'état du vivant et de la détérioration des sols, tout en proposant des pistes de solutions politiques.*

« La dégradation des terres, l'érosion de la biodiversité et le changement climatique sont les trois aspects d'un même problème majeur : l'impact dangereusement croissant de nos modes de vie sur la santé de la nature et des écosystèmes. Nous ne pouvons plus nous permettre de lutter isolément contre ces trois menaces », a déclaré Robert Watson, président de la [Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques \(link is external\)](#) (IPBES), en marge de la 6<sup>e</sup> session plénière, du 17 au 24 mars à Medellín. Et d'appeler à une réponse politique et citoyenne, locale et globale. Pendant trois ans, près de 550 scientifiques d'une centaine d'États<sup>1</sup> ont mené un travail de longue haleine à partir de plusieurs milliers d'articles scientifiques, de sources gouvernementales ou encore de savoirs locaux et indigènes. Leur constat est sans appel : la biodiversité est menacée sur tous les continents et dans tous les pays. D'ici à 2050, 38 % à 46 % des espèces animales et végétales pourraient disparaître de la planète. En première ligne, le Centre et le Sud des Amériques, l'Afrique subsaharienne et l'Asie, plus vulnérables face à l'appauvrissement des sols. Dans 30 ans, les populations vivant dans des régions arides pourraient passer de 2,7 à 4 milliards de personnes, renforçant le risque de crises migratoires. La dégradation des terres et le changement climatique, provoquant la baisse des rendements agricoles et l'instabilité socio-économique, pourraient en effet pousser entre 50 et 700 millions de personnes à migrer d'ici le milieu du siècle.

« L'un de nos principaux objectifs est de montrer que les enjeux de développements sociaux, économiques et culturels sont extrêmement dépendants de la qualité de l'environnement en général et de la qualité de la biodiversité en particulier : pour se nourrir, pour produire de l'énergie, pour le développement économique ou encore le transport de marchandises », explique Joachim Claudet, chercheur au Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (Criobe)<sup>2</sup>, qui a participé à la rédaction de deux rapports régionaux (Europe et Asie centrale, Asie et Pacifique).

## Un bilan exhaustif région par région

Créée en 2012 sous la tutelle des Nations Unies, l'IPBES est un organisme intergouvernemental qui a pour mission d'analyser, de synthétiser et de restituer l'ensemble des données scientifiques afin de fournir une évaluation exhaustive de la biodiversité, son état, son devenir, et les moyens à mettre en œuvre pour la préserver. Sur ses cinq rapports, quatre dressent pour la première fois un bilan de la biodiversité et des services écosystémiques dans quatre aires géographiques : l'Afrique, les Amériques, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale. Dans cette dernière partie du monde, près de 42 % des animaux terrestres et des plantes ont disparu ces dix dernières années. En Asie-Pacifique, les experts estiment que 90 % des [coraux](#) connaîtront de sévères dégradations d'ici à 2050, y compris dans le cas de scénarios optimistes en matière de changement climatique. De son côté, le continent africain pourrait voir la moitié de ses populations d'oiseaux et de mammifères s'éteindre d'ici la fin du siècle. Et pour les Amériques, le rapport prévoit une perte de la biodiversité originelle de la région atteignant 40 % en 2050, dans le cadre d'un scénario du « laisser-faire » quant au changement climatique. Et ce ne sont là que quelques éléments de ce bilan...

« Ces évaluations régionales sont nécessaires et attendues. Elles permettent notamment d'évaluer l'état de la biodiversité régionale par grand type d'écosystèmes, terrestre, aquatique et marin, de haute montagne ou cavernicole. Et également d'identifier sur de larges territoires les lacunes de connaissances,

*tant thématiques que géographiques »*, explique Jean-François Silvain<sup>3</sup>, président de la [Fondation pour la recherche sur la biodiversité \(link is external\)](#) (FRB). La 6<sup>e</sup> session plénière a été l'aboutissement de ces travaux de synthèse. L'objectif est de mettre en lumière les priorités en matière de préservation de la biodiversité et de sauvegarde des services écosystémiques et d'établir une palette de leviers d'actions possibles pour les décideurs publics ou privés. « *Ces rapports constituent un socle commun de connaissances et de résultats sur lesquels toutes les parties se seront accordées, ligne à ligne, insiste Hélène Soubelet, directrice de la FRB. Dès lors, toute régression ou toute mesure qui ne serait pas en accord avec ces messages clés deviendra difficile à justifier... »*

## Un focus inédit sur les terres

Deux ans après leur précédent rapport sur la pollinisation, les pollinisateurs et la sécurité alimentaire – où la France est notamment parvenue à intégrer la problématique des [néonicotinoïdes](#), ces neurotoxiques qui agissent directement sur le système nerveux central des insectes<sup>4</sup> –, l'IPBES s'est attaquée à la question de la dégradation des sols et de leur restauration, de son impact sur le bien-être et la stabilité des populations. « *C'est le premier travail d'ampleur au niveau international, consacré aux terres en tant que telles et non pas par un autre prisme comme la sécurité alimentaire ou l'atténuation du changement climatique. Les activités humaines exercent d'énormes pressions sur les terres : pollution, érosion, tassement, acidification, désertification... Au niveau mondial, on estime que près d'un tiers des terres – les sols, mais également les forêts, les prairies ou les zones humides – sont moyennement à fortement dégradées, certaines étant devenues inutilisables pour l'agriculture »*, souligne Hélène Soubelet. Or, les sols hébergent 25 % de la biodiversité au niveau mondial. Une biodiversité cachée, microscopique, méconnue et surtout menacée. Selon leurs estimations, ce sont près de la moitié des zones humides qui ont disparu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, moins d'un quart des terres ont échappé aux effets substantiels des activités humaines ; il n'en resterait plus que 10 % en 2050, pour partie inexploitable – déserts, régions montagneuses ou territoires polaires.



*Les experts de l'IPBES estiment que 500 000 kilomètres carrés de terres africaines ont déjà été dégradés par la surexploitation des ressources naturelles, l'érosion, la salinisation, la déforestation et la pollution, entraînant une énorme pression sur la biodiversité et les écosystèmes. Cette photo illustre la dégradation des sols dans une forêt kényane, en septembre 2011. Micah ALBERT/REDUX-REA*

« *L'un des enjeux majeurs de ce rapport était de rendre visibles les sols, en tant que support de toute activité humaine, mais également en tant qu'élément et composant naturel, au même titre que l'eau, qui fournit des ressources alimentaires, contribue à réguler le changement climatique (...) En ce sens, l'idée est également d'insister sur le rôle des terres pour l'homme au regard des valeurs et des perceptions qui ont cours actuellement »*, explique Alexandra Langlais, juriste à l'Institut de l'Ouest : droit et Europe (Iode)<sup>5</sup>, qui a contribué à la rédaction de l'un des chapitres sur les aspects juridiques de l'aide à la décision, à destination des politiques. « *Toutes les études convergent, il y a une prise de conscience politique autour de ces problématiques, comme en témoigne la prise en compte de la lutte contre la dégradation des terres et de leur restauration dans les objectifs d'Aichi et les objectifs internationaux de développement durable. Mais il s'agit désormais de faire concilier le court terme et le long terme, d'impliquer, notamment par le droit, les acteurs à toutes les échelles. Particulièrement les peuples*

*autochtones et les communautés locales qui sont affectés directement par la perte de biodiversité, l'exploitation et l'érosion des terres* », ajoute-t-elle. Des dommages environnementaux et sociaux, mais également une menace économique : les experts évaluent à 10 % du PIB mondial le coût économique de la perte actuelle de biodiversité et des services écosystémiques due à la dégradation des sols.

## **Des enjeux politiques et transfrontaliers**

C'est un autre des objectifs poursuivis par ces rapports : pointer les enjeux qui dépassent largement les frontières nationales. Point fort du rapport thématique, la mise en évidence de liens entre la dégradation des terres, le changement climatique et les migrations, les conflits et les flux de réfugiés. Près d'un milliard et demi d'individus à travers le monde vivraient actuellement sur des terres fortement dégradées. « *L'Organisation internationale pour les migrations estime que 13 % d'entre eux pourraient migrer à cause de mauvaises récoltes, précise Hélène Soubelet. Et 13 % supplémentaires qui pourraient également migrer à cause de catastrophes naturelles, par exemple, car les terres dégradées sont moins capables d'absorber l'eau de pluie et cet état favorise le ruissellement et les inondations. Plus généralement, seuls 10 % des sols étaient en cours de bonification en 2011, sans que la situation n'évolue notablement depuis, selon la FAO. Il est donc urgent d'en prendre conscience, de protéger les terres et de les restaurer.* »

Ces évaluations se veulent toutefois réalistes : « *Il s'agit de montrer ce qui va, ce qui ne va pas, ce qui pourrait aller. Nous ne donnons pas de prescriptions mais nous synthétisons, à partir de l'ensemble des données disponibles, des scénarios possibles à l'horizon 2030 et 2050* », résume Joachim Claudet.

Des actions locales aux politiques globales, de nombreuses solutions qui ont fait leurs preuves sont également avancées : limiter la consommation de viande, réduire le gaspillage, abandonner des [pratiques agricoles comme les techniques intensives](#), la monoculture ou le labour, renouveler les techniques agricoles en favorisant l'agroforesterie, le semis sous couvert ou le respect des jachères. À terme, le bénéfice de la préservation et de la restauration des terres serait dix fois supérieur aux coûts. Et pourrait notamment contribuer au maintien du réchauffement climatique sous la barre des 2° C, objectif défini par l'accord de Paris ([COP21](#)). « *Il s'agit désormais d'intégrer la biodiversité dans toutes les prises de décision, dans tous les secteurs de l'économie, et dans toutes les politiques publiques* », affirme Jean-François Silvain.

En 2019, l'IPBES rendra publique l'une des plus importantes évaluations sur la biodiversité et les services écosystémiques depuis 2005. Cette 7<sup>e</sup> session sera accueillie par la France, du 29 avril au 4 mai 2019, à l'Unesco. Un bilan mondial pour faire le point, deux ans après l'accord de Paris, sur les objectifs d'Aichi (COP10) ainsi que les 17 objectifs de développement durable établis en 2015 par les États membres de l'ONU. Si, jusqu'ici, les États ont échoué à s'organiser pour enrayer l'érosion de la biodiversité, l'IPBES leur fournit la marche à suivre. Afin de considérer la nature non pas comme une ressource à notre service, mais comme un bien commun. ♦

**Lire aussi notre article : [« Où sont passés les oiseaux des champs ? »](#)**

Notes

- [1.](#) En 2018, le nombre d'États membres de l'IPBES est passé à 129.
- [2.](#) Unité CNRS/EPHE/UPVC.
- [3.](#) Membre du laboratoire Évolution, génomes, comportement et écologie (unité CNRS/IRD/Université Paris-Sud/Université Paris-Diderot)
- [4.](#) Les parlementaires français ont voté en juillet 2016, dans le cadre de la loi sur la biodiversité, l'interdiction totale des néonicotinoïdes en France à partir de septembre 2018.
- [5.](#) Unité CNRS/Université de Rennes 1.